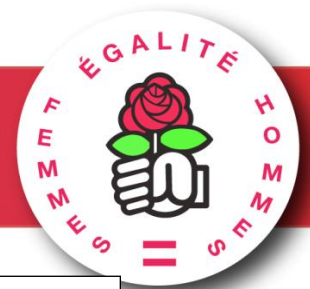


n° 103 - 9 mai 2014

Égalité



Fédération de Paris du Parti socialiste

**6 mai 2012 - 6 mai 2014 :  
Les 60 engagements pour la France du Président François Hollande**

Le 6 mai 2012, François Hollande prenait 60 engagements devant les Françaises et les Français. Deux ans plus tard, voici un point d'étape de la réalisation de ces 60 engagements. Les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes s'inscrivent pleinement dans ces 60 engagements :

. En matière de **retraites** (proposition n°18) : la loi garantissant l'avenir et la justice du système de retraites, réforme structurelle adoptée par le Parlement en janvier 2014, permettra de restaurer, dès 2020 comme à long terme, l'équilibre financier des régimes de retraite, tout en renforçant les mécanismes de solidarité: des droits nouveaux ont été créés ou renforcés, en faveur notamment des retraités modestes, des femmes, des jeunes en formation, des travailleurs précaires ou encore des chômeurs.

. **L'égalité professionnelle** (prop. n°25.) : la loi permet désormais de sanctionner effectivement les entreprises qui ne respectent pas l'égalité des rémunérations femmes hommes. Le respect de l'égalité professionnelle a été inscrit comme une des priorités d'action de l'inspection du travail en 2013 puis en 2014. De plus, le projet de loi pour l'égalité femmes-hommes interdit l'accès à la commande publique pour les entreprises qui ne négocient pas dans le domaine de l'égalité professionnelle. Ou encore, un accord national interprofessionnel sur la qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été conclu en juin 2013.

. **La lutte contre discriminations sexistes** (prop. n°30) : le 8 mars 2013 a été signé un accord historique pour l'égalité professionnelle dans la fonction publique, visant à améliorer la représentation des femmes, le déroulement de leur carrière et une meilleure articulation entre vie professionnelle et personnelle. Sont également prévues des mesures de lutte contre les violences faites aux agents sur leur lieu de travail, et de lutte contre toute forme de harcèlement sexuel ou moral. Plus largement, le projet de loi pour l'égalité femmes-hommes vise à accélérer la dynamique de l'égalité, particulièrement en matière d'égalité professionnelle, de la lutte contre la précarité, et de la lutte contre les violences faites aux femmes et les atteintes à leur dignité.

. **La parité** (prop. n°48) : le projet de loi pour l'égalité femmes-hommes, en cours d'examen, alourdit les sanctions financières pour les partis politiques qui ne respectent pas la parité pour les élections législatives. Il comprend aussi des dispositions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie professionnelle. De plus, la loi du 17 mai 2013 instaure l'élection des conseillers départementaux en binôme paritaire.

. Et également des dispositions comme celles en faveur de la petite enfance, de l'exercice de la parentalité, ou encore le soutien aux familles monoparentales, etc.

Pour retrouver ce point d'étape : [60 engagements deux ans plus tard.pdf](#)



**Le 25 Mai 2014 : votons pour une Europe de gauche,  
pour une Europe de l'égalité femmes hommes**

Ce 25 Mai 2014, il s'agit de voter pour une Europe de gauche, une Europe qui insère dans ses politiques les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes.

En lien avec la campagne du PSE et ses propositions notamment sur l'égalité femmes hommes (cf. [Égalité #101](#)), a été ouverte la **plateforme pour une Europe des droits des femmes**.



**PLATEFORME POUR UNE EUROPE  
— DES DROITS DES FEMMES —**

**Elections européennes**



Le 25 mai prochain, chaque voix comptera pour élire une majorité de gauche au Parlement européen. Le 25 mai, en un seul jour et un seul tour,

donnons un nouveau sens à l'Europe!

<https://www.choisirnotreeurope.fr/>

Celle-ci met en avant 5 objectifs : la parité au sein du collège des Commissaires ; l'attribution spécifique des Droits des femmes à un Commissaire ; la définition d'un pilier pour l'égalité dans la gouvernance économique de l'Union, afin que chaque année la Commission européenne fasse des recommandations sur la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes aux Etats membres ; la définition de règles de parité pour les nominations à des postes clés au sein des institutions et organes de l'Union européenne ; et la mise en place d'une approche transversale de l'égalité femmes-hommes dans toute la politique de l'Union européenne via un plan d'action ambitieux. **Alors le 25 mai votons et faisons voter pour cette Europe !**

## Enlèvement de jeunes filles au Nigéria par Boko Haram : la France mobilisée contre cette ignominie !

Lors des questions au Gouvernement du 7 mai 2014, le député socialiste, François Loncle, a interrogé Laurent Fabius, Ministre des affaires étrangères, sur l'enlèvement de jeunes filles par la secte Boko Haram.



Liberation.fr / Manifestation à Lagos, lundi, pour la libération des jeunes lycéennes otages de Boko Haram.

**François Loncle :** « Depuis cinq ans, la secte fondamentaliste islamiste Boko Haram ensanglante le Nigeria. Elle multiplie les enlèvements, les assassinats, les attentats meurtriers contre les marchés, les lieux de culte, les écoles. Cette année, Boko Haram a déjà tué plus de 1 500 personnes.

Depuis quelques mois, cette secte redouble de violence. Le 14 avril, elle a opéré un rapt odieux dans un lycée : les extrémistes ont enlevé 223 adolescentes de douze à dix-sept ans. Leur chef, Abubakar Shekau, a annoncé vouloir les vendre, les marier de force ou les garder comme esclaves. Boko Haram vise d'abord les femmes, les filles, et précisément le système éducatif pour briser la scolarité des filles. **Le nom de la secte, en langue haoussa, signifie « l'éducation occidentale est un péché ».**

Ce rapt abominable a suscité une très vive émotion au Nigeria et dans le monde entier. (...) Le président nigérian s'est résolu à faire appel à l'aide occidentale, notamment à celle des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France. Monsieur le ministre, nous ne pouvons plus être spectateurs de cette horreur. Quel type d'aide la France et le monde peuvent-ils apporter aux autorités et au peuple du Nigeria ? *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

**Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international :** Une horreur et une ignominie, mesdames et messieurs les députés. **Une horreur quand, à la mi-avril, plus de deux cents petites filles - dont vous avez cité les âges : douze, treize ou quatorze ans - ont été enlevées.**

Une ignominie lorsque le chef de ce groupement sinistre, Boko Haram, a déclaré : « J'ai enlevé vos filles. Je vais les vendre. Une fille de douze ans, je la donnerai en mariage. Et même la fille de neuf ans, je le ferai. »

Devant une telle situation, l'indignation ne suffit pas. C'est pourquoi le Président de la République nous a donné instruction, au ministre de la défense et à moi-même, dès la commission de cet horrible crime, de mettre les services, comme on dit, à la disposition du Nigeria et des pays voisins.

Ce matin même, le Président de la République nous a demandé de prendre contact avec le président du Nigeria pour lui dire qu'une équipe spécialisée, avec tous nos moyens de la région, était à la disposition du Nigeria, concrètement - chacun comprendra ici ce que cela veut dire -, pour aider à la recherche et à la récupération de ces jeunes filles. Mesdames et messieurs les députés, devant une telle ignominie, la France comme les autres nations démocratiques doit réagir. **Ce crime ne restera pas impuni.** *(Vifs applaudissements sur tous les bancs.)*

**En 2013, 121 femmes sont décédées sous les coups de leur conjoint.  
Continuons de nous mobiliser pour préserver des vies!**

**121 femmes et 25 hommes sont morts  
sous les coups de leur conjoint en 2013.**



Face aux violences, libérons la parole.  
**VIOLENCES FEMMES INFO  
APPELÉZ LE 3919\***

\*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe

[stop-violences-femmes.gouv.fr](http://stop-violences-femmes.gouv.fr)

Les chiffres 2013 de la violence faites aux femmes viennent d'être publiés : « en 2013 121 femmes et 25 hommes sont décédés, victimes de leurs compagnons ou ex-compagnons. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2012 (28 décès en moins). Il représente 19,6 % des homicides de toute nature répertoriés au cours de l'année écoulée. 13 enfants ont également été victimes, en 2013, de violences mortelles exercées par leur père ou leur mère. » **Même à la baisse, ces chiffres restent édifiants !**

Cette étude montre également que, dans 50% des cas, la victime avait déjà subi des violences sous diverses formes au sein du couple. De plus, dans plus de la moitié des cas, il a été constaté la présence de substances (alcool, stupéfiants, médicaments psychotropes) susceptible d'altérer le discernement de l'auteur ou de la victime au moment des faits. **Continuons de nous mobiliser pour confirmer la baisse de ce chiffre et préserver des vies!**

De son côté, le Gouvernement poursuit son action, avec le 4ème plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, annoncé en novembre 2013, et qui double les moyens spécifiques consacrés aux violences faites aux femmes (66 millions d'euros de 2014 à 2016).

Les deux ministres, Bernard Cazeneuve (Intérieur) et Najat Vallaud-Belkacem (Droits des femmes, Ville, Jeunesse et Sports) « appellent à une mobilisation de toutes et tous, de toute la société car c'est le refus des violences par tous et par chacun qui permet aux victimes d'en sortir, d'être mises à l'abri et d'être accompagnées ». Il s'agit en effet de lutter contre ces violences qui brisent chaque année des vies et des familles.

Pour en savoir plus : [Premières réalisations du 4e plan triennal de lutte contre les violences](#)

Christine RIMBAULT  
Secrétaire fédérale à l'égalité  
[chris\\_rimbault@yahoo.fr](mailto:chris_rimbault@yahoo.fr)



Andrea FUCHS  
Secrétaire fédérale adjointe à l'égalité  
[andrea.fuchs@neuf.fr](mailto:andrea.fuchs@neuf.fr)